



FLASH INFO

1^{er} Trimestre 2020.

Bonne Année 2020

Agenda

Prenez note 

- **Mercredi 8 Janvier 20**
Ramassage des sapins
- **Vendredi 17 janvier 20** :
Cérémonie des vœux
- **Dimanche 15 et 22 mars 20:**
Elections Municipales

INFORMATIONS PRATIQUES :

Permanences de la Mairie :

Lundi et vendredi de
14 h 00 à 18 h 00
Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00. **03.44.51.03.55**
saint-martin60@wanadoo.fr
<http://www.mairie-saint-martin-aux-bois.fr>

Permanence du Maire :

Le vendredi à partir de
18 h 00 ou sur RDV.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi et vendredi de
17h00 à 18h30.

Restaurant de l'Abbaye :

Restaurant, traiteur, réceptions
Ouvert tous les midis
Et le soir : vendredi, samedi
Contacter Mr HAUTECLOCHE Christian
03.44.50.61.24 ou 06.98.51.09.16.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 28 décembre 19 au 5 janvier 20 inclus.

En cas de besoin vous pourrez contacter :

- Mr LEBRUN Alain
06.82.71.87.60,
- Mme SALLA Marie-Flavie 06.18.91.36.15,
- Mr THIOU Bernard
03.44.51.31.90.

ETAT CIVIL



Bienvenue :

- Capucine LESOBRE le 2 mai 2019
- Chloé PAYEN le 7 mai 2019
- Gabriel DELACROIX le 14 octobre 2019.
- Gabriel LOOF le 14 octobre 2019
- Antoine RODRIGUES SOBRAL le 05 novembre 2019.



Ils nous ont quitté :

- Sylvie LEBRUN le 15 juin 2019
- Séraphin OLIVIER le 6 décembre 2019.



Ils se sont unis

- Fanny GOULD DUPUIT et Cédric BISMES le 6 juillet 2019

EN CAS D'URGENCES

- **POMPIERS DE MAIGNELAY** le 03.44.51.54.30 ou 18, S.A.M.U. le 15
- **GENDARMERIE DE MAIGNELAY** le 03.44.51.55.17 ou 17
- **CENTRE ANTI-POISON 24h/24h** le 0800 59 59 59 (n° vert gratuit)
- **MÉDECINS** : Pour connaître le médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez téléphoner à votre médecin traitant, un répondeur vous donnera toutes les indications.
- **PHARMACIENS** : Pour connaître la pharmacie de garde les dimanches et jours fériés : tel : **3237 (0.34€/mn depuis un fixe)**.

INFORMATIONS

RECENSEMENT:

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser dès leur 16^{ème} anniversaire. Se présenter au secrétariat de la mairie avec le Livret de Famille.

RAMASSAGE DES SAPINS.

Le ramassage des sapins aura lieu le mercredi 8 janvier 2020.

VŒUX DU MAIRE :

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 17 janvier 2020 à 18 h 45 à la salle communale

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020.

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars pour le 1^{er} tour et 22 mars pour le 2^{ème} tour.

Afin de pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur la liste électorale.

Pour les nouveaux arrivants ou non inscrits au plus tard le 7 février 2020 :

- Inscription en personne, en mairie, être muni d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile

- Par correspondance au moyen du cerfa N° 12669*01 accompagné des pièces justificatives
- Sur internet : www.service-public.fr

Bibliothèque de St Martin aux Bois.

Nous vous rappelons qu'une bibliothèque est à votre disposition gratuitement. Vous y trouverez des romans, des policiers, de la science fiction, des bandes dessinées, des contes, mais aussi de l'art, des loisirs et sport.... Vous y trouverez forcément la lecture que vous préférez. Vous avez également à votre disposition un ordinateur pour toutes vos démarches en ligne. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Christelle au 06.62.06.95.73.. Ouverte les mardis et vendredis de 17h00 à 18h30.

RETOUR SUR LES PROJETS 2020 DE LA COMMUNE VOTES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Restauration des 7 baies de l'abbaye.



La première réunion de chantier de préparation s'est tenue le 8 novembre dernier. L'ensemble des acteurs étaient réunis. Les entreprises Léon Noël et Atelier Art Vitrail, Le maître d'œuvre, l'assistant à la maîtrise d'ouvrage le coordinateur sécurité, la commune et Mr Stoeckel, président de AAAAA (notre photographe)

Le financement de ces travaux sera pris en charge à hauteur de 40% par l'Etat (DRAC), 40% par le conseil départemental de l'Oise, la Mission Bern et la fondation du patrimoine 2%. La participation du Crédit Agricole Mécénat ainsi que l'appel aux dons lancés par l'Association des Amis dans l'Ancienne Abbaye Augustinienne de St Martin aux Bois, devrait laisser un reste à charge pour la commune de moins de 10%

Restauration des trottoirs :

Restauration des trottoirs et aménagement sécuritaire (stationnement et vitesse) rue de l'abbaye avec une tranche optionnelle à Vaumont. Participation du conseil départemental à hauteur de 49%. La maîtrise d'œuvre a été choisie

Aménagement du local technique :

Aménagement du local technique rue de l'abbaye avec une participation de l'état à hauteur de 25%. Nous sommes en attente d'une autre subvention de l'Etat. La maîtrise d'œuvre a été choisie

Curage de la mare de Vaumont :

Ces travaux, prix en charge en totalité par la commune, sont programmés en 2020. L'entreprise a été choisie.

ARBRE DE NOEL 2019.

Le 7 décembre s'est tenu l'arbre de Noël 2019. Un spectacle de magie a été présenté par « Clément ». Les enfants ont eu la joie de participer à des tours de magie. Comme chaque année, le père Noël n'a pas manqué le rendez vous et est venu rencontrer les enfants pour les couvrir de cadeaux et de friandises. Après le spectacle, petits comme les grands ont pu déguster chocolat chaud et brioches. Merci aux bénévoles pour ce superbe après midi. Retour en photos.

